

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNE ST HIPPOLYTE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21660176500011

POSTE COMPTABLE : CFP SAINT ESTEVE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : COMMUNE SAINT HIPPOLYTE 66 (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	26
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	29
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	30
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	31
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	32
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	37
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	38
D2 - Arrêté et signatures	39

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE ST HIPPOLYTE COMMUNE SAINT HIPPOLYTE 66	CA 2021
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3161
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	30
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0,0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	801,24	
2	Produit des impositions directes/population	414,42	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	785,45	
4	Dépenses d'équipement brut/population	453,88	
5	Encours de dette/population	1 057,53	
6	DGF/population	133,50	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,82	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	138,79	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	54,91	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	129,62	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 130 037,87	G	2 740 210,56
	Section d'investissement	B	1 615 653,60	H	1 630 792,37

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	96 150,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	29 666,41 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 775 357,88	= G+H+I+J	4 467 152,93

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	86 327,38	L	483 911,20
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	86 327,38	= K+L	483 911,20

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 130 037,87	= G+I+K	2 836 360,56
	Section d'investissement	= B+D+F	1 731 647,39	= H+J+L	2 114 703,57
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 861 685,26	= G+H+I+J+K+L	4 951 064,13

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	86 327,38	L	483 911,20
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		483 911,20
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		1 740,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	57 314,98	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 272,40	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	588 072,00	479 392,75	0,00	0,00	108 679,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 475 000,00	1 407 196,79	0,00	0,00	67 803,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	162 000,00	161 239,53	0,00	0,00	760,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 225 072,00	2 047 829,07	0,00	0,00	177 242,93
66	Charges financières	51 800,00	49 169,36	0,00	0,00	2 630,64
67	Charges exceptionnelles	20 442,00	15 803,73	0,00	0,00	4 638,27
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	80 000,00	0,00			80 000,00
022	Dépenses imprévues	166 558,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 543 872,00	2 112 802,16	0,00	0,00	431 069,84
023	Virement à la section d'investissement (2)	53 586,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	17 235,71			-17 235,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		53 586,00	17 235,71			36 350,29
TOTAL		2 597 458,00	2 130 037,87	0,00	0,00	467 420,13
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 330,00	37 551,74	0,00	0,00	12 778,26
70	Produits services, domaine et ventes div	213 000,00	161 097,04	0,00	0,00	51 902,96
73	Impôts et taxes	1 575 478,00	1 659 882,47	0,00	0,00	-84 404,47
74	Dotations et participations	634 000,00	848 084,74	0,00	0,00	-214 084,74
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	8 210,17	0,00	0,00	1 789,83
Total des recettes de gestion courante		2 482 808,00	2 714 826,16	0,00	0,00	-232 018,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	7 807,98	0,00	0,00	-7 807,98
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 482 808,00	2 722 634,14	0,00	0,00	-239 826,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	18 500,00	17 576,42			923,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		18 500,00	17 576,42			923,58
TOTAL		2 501 308,00	2 740 210,56	0,00	0,00	-238 902,56
Pour information		(3) 96 150,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 963,00	648,00	1 740,00	3 575,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	310 399,00	224 100,96	57 314,98	28 983,06
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 063 828,76	319 674,30	27 272,40	716 882,06
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 380 190,76	544 423,26	86 327,38	749 440,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 037,00	2 036,84	0,00	0,16
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 064 176,93	1 049 323,08	0,00	14 853,85
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 300,00	2 294,00	0,00	6,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 068 513,93	1 053 653,92	0,00	14 860,01
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 448 704,69	1 598 077,18	86 327,38	764 300,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	18 500,00	17 576,42		923,58
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 500,00	17 576,42		923,58
	TOTAL	2 467 204,69	1 615 653,60	86 327,38	765 223,71
	Pour information	(2) 29 666,41			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	858 350,00	381 413,50	483 911,20	-6 974,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 200 000,00	850 920,00	0,00	349 080,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 058 350,00	1 232 333,50	483 911,20	342 105,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	154 998,01	153 566,74	0,00	1 431,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	221 523,09	221 523,09	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	800,00	0,00	1 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 414,00	5 333,33	0,00	1 080,67
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	384 935,10	381 223,16	0,00	3 711,94
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 443 285,10	1 613 556,66	483 911,20	345 817,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	53 586,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	17 235,71		-17 235,71
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	53 586,00	17 235,71		36 350,29
	TOTAL	2 496 871,10	1 630 792,37	483 911,20	382 167,53

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	479 392,75		479 392,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 407 196,79		1 407 196,79
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	161 239,53		161 239,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	49 169,36	0,00	49 169,36
67	Charges exceptionnelles	15 803,73	17 235,71	33 039,44
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 112 802,16	17 235,71	2 130 037,87
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 036,84	0,00	2 036,84
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 049 323,08	0,00	1 049 323,08
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		16 035,71	16 035,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	648,00	0,00	648,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	224 100,96	1 540,71	225 641,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	319 674,30	0,00	319 674,30
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 294,00	0,00	2 294,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 598 077,18	17 576,42	1 615 653,60
Pour information				29 666,41
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				29 666,41

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 551,74		37 551,74
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	161 097,04		161 097,04
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		1 540,71	1 540,71
73	Impôts et taxes	1 659 882,47		1 659 882,47
74	Dotations et participations	848 084,74		848 084,74
75	Autres produits de gestion courante	8 210,17	0,00	8 210,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 807,98	16 035,71	23 843,69
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 722 634,14	17 576,42	2 740 210,56
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				96 150,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	153 566,74	0,00	153 566,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	221 523,09		221 523,09
13	Subventions d'investissement	381 413,50	0,00	381 413,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	851 720,00	0,00	851 720,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	17 235,71	17 235,71
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 333,33	0,00	5 333,33
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 613 556,66	17 235,71	1 630 792,37
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	588 072,00	479 392,75	0,00	0,00	108 679,25
60611	Eau et assainissement	8 000,00	11 426,86	0,00	0,00	-3 426,86
60612	Energie - Electricité	60 000,00	52 992,79	0,00	0,00	7 007,21
60621	Combustibles	500,00	83,11	0,00	0,00	416,89
60622	Carburants	6 000,00	3 339,62	0,00	0,00	2 660,38
60623	Alimentation	30 000,00	17 535,79	0,00	0,00	12 464,21
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	16 927,06	0,00	0,00	-1 927,06
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	9 003,42	0,00	0,00	996,58
60633	Fournitures de voirie	2 550,00	386,93	0,00	0,00	2 163,07
60636	Vêtements de travail	7 000,00	5 139,92	0,00	0,00	1 860,08
6064	Fournitures administratives	8 000,00	5 589,29	0,00	0,00	2 410,71
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 000,00	2 059,09	0,00	0,00	1 940,91
6067	Fournitures scolaires	23 000,00	18 024,28	0,00	0,00	4 975,72
6068	Autres matières et fournitures	2 378,00	3 321,72	0,00	0,00	-943,72
611	Contrats de prestations de services	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6135	Locations mobilières	51 780,00	54 504,48	0,00	0,00	-2 724,48
61521	Entretien terrains	80 000,00	72 568,40	0,00	0,00	7 431,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	23 000,00	8 919,97	0,00	0,00	14 080,03
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	2 178,86	0,00	0,00	-2 178,86
615231	Entretien, réparations voiries	13 414,00	0,00	0,00	0,00	13 414,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	6 734,21	0,00	0,00	5 265,79
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 672,18	0,00	0,00	-672,18
6156	Maintenance	40 000,00	39 003,05	0,00	0,00	996,95
6161	Multirisques	7 000,00	10 150,98	0,00	0,00	-3 150,98
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 539,26	0,00	0,00	-39,26
6184	Versements à des organismes de formation	8 500,00	5 169,00	0,00	0,00	3 331,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	228,00	0,00	0,00	-228,00
6226	Honoraires	25 000,00	24 954,85	0,00	0,00	45,15
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6228	Divers	3 000,00	2 640,31	0,00	0,00	359,69
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 010,41	0,00	0,00	-10,41
6232	Fêtes et cérémonies	23 500,00	6 302,15	0,00	0,00	17 197,85
6237	Publications	8 000,00	7 353,98	0,00	0,00	646,02
6247	Transports collectifs	16 250,00	9 435,00	0,00	0,00	6 815,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 497,56	0,00	0,00	502,44
6261	Frais d'affranchissement	3 200,00	3 097,40	0,00	0,00	102,60
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	27 371,70	0,00	0,00	-4 371,70
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3 419,92	0,00	0,00	-3 419,92
6288	Autres services extérieurs	41 000,00	29 197,20	0,00	0,00	11 802,80
63512	Taxes foncières	15 000,00	14 534,00	0,00	0,00	466,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	80,00	0,00	0,00	-80,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 475 000,00	1 407 196,79	0,00	0,00	67 803,21
6218	Autre personnel extérieur	0,00	10 316,82	0,00	0,00	-10 316,82
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 400,00	4 054,89	0,00	0,00	345,11
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 000,00	19 643,34	0,00	0,00	-643,34
6411	Personnel titulaire	770 900,00	730 063,03	0,00	0,00	40 836,97
6413	Personnel non titulaire	148 000,00	139 156,45	0,00	0,00	8 843,55
64168	Autres emplois d'insertion	22 000,00	32 118,24	0,00	0,00	-10 118,24
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	163 200,00	162 706,91	0,00	0,00	493,09
6453	Cotisations aux caisses de retraites	221 000,00	203 649,60	0,00	0,00	17 350,40
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000,00	7 078,68	0,00	0,00	-78,68
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 000,00	48 106,35	0,00	0,00	11 893,65
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	9 000,00	6 135,52	0,00	0,00	2 864,48
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 500,00	3 991,11	0,00	0,00	1 508,89
6488	Autres charges	45 000,00	40 175,85	0,00	0,00	4 824,15
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	162 000,00	161 239,53	0,00	0,00	760,47
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	79,80	0,00	0,00	-79,80
6518	Autres	0,00	240,00	0,00	0,00	-240,00
6531	Indemnités	73 000,00	78 277,63	0,00	0,00	-5 277,63
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 953,40	0,00	0,00	-953,40
6535	Formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65548	Autres contributions	46 000,00	33 265,12	0,00	0,00	12 734,88
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	5 611,41	0,00	0,00	-5 611,41
657362	Subv. fonct. CCAS	14 000,00	11 100,00	0,00	0,00	2 900,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	18 500,00	27 444,09	0,00	0,00	-8 944,09

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65888	Autres	5 000,00	268,08	0,00	0,00	4 731,92
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 225 072,00	2 047 829,07	0,00	0,00	177 242,93
66	Charges financières (b)	51 800,00	49 169,36	0,00	0,00	2 630,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	51 300,00	49 169,36	0,00	0,00	2 130,64
6618	Intérêts des autres dettes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 442,00	15 803,73	0,00	0,00	4 638,27
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	88,00	87,08	0,00	0,00	0,92
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	354,00	353,66	0,00	0,00	0,34
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	15 362,99	0,00	0,00	4 637,01
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	166 558,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 543 872,00	2 112 802,16	0,00	0,00	431 069,84
023	Virement à la section d'investissement	53 586,00	0,00			53 586,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	17 235,71			-17 235,71
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	17 235,71			-17 235,71
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		53 586,00	17 235,71			36 350,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		53 586,00	17 235,71			36 350,29
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 597 458,00	2 130 037,87	0,00	0,00	467 420,13
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 330,00	37 551,74	0,00	0,00	12 778,26
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 330,00	37 551,74	0,00	0,00	12 778,26
70	Produits services, domaine et ventes div	213 000,00	161 097,04	0,00	0,00	51 902,96
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	6 135,00	0,00	0,00	-3 135,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	22 000,00	22 640,00	0,00	0,00	-640,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	621,00	0,00	0,00	-621,00
70632	Redevances services à caractère loisir	66 000,00	81 703,78	0,00	0,00	-15 703,78
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	22,44	0,00	0,00	-22,44
70878	Remb. frais par d'autres redevables	122 000,00	49 974,82	0,00	0,00	72 025,18
73	Impôts et taxes	1 575 478,00	1 659 882,47	0,00	0,00	-84 404,47
73111	Impôts directs locaux	1 309 978,00	1 312 663,00	0,00	0,00	-2 685,00
73211	Attribution de compensation	54 298,00	54 298,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	5 000,00	5 913,06	0,00	0,00	-913,06
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	65 000,00	75 545,00	0,00	0,00	-10 545,00
7336	Droits de place	0,00	2 416,40	0,00	0,00	-2 416,40
7338	Autres taxes	1 202,00	20 459,14	0,00	0,00	-19 257,14
7351	Taxe consommation finale d'électricité	60 000,00	73 928,38	0,00	0,00	-13 928,38
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	80 000,00	114 659,49	0,00	0,00	-34 659,49
74	Dotations et participations	634 000,00	848 084,74	0,00	0,00	-214 084,74
7411	Dotation forfaitaire	230 000,00	240 574,00	0,00	0,00	-10 574,00
74121	Dotation de solidarité rurale	130 000,00	143 177,00	0,00	0,00	-13 177,00
74127	Dotation nationale de péréquation	62 000,00	65 993,00	0,00	0,00	-3 993,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	133,00	0,00	0,00	-133,00
7461	DGD	0,00	247 720,74	0,00	0,00	-247 720,74
74718	Autres participations Etat	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	5 000,00	0,00	0,00	-5 000,00
7478	Participat° Autres organismes	140 000,00	137 385,00	0,00	0,00	2 615,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	27,00	0,00	0,00	-27,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 000,00	8 075,00	0,00	0,00	-1 075,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	8 210,17	0,00	0,00	1 789,83
752	Revenus des immeubles	10 000,00	4 664,96	0,00	0,00	5 335,04
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	3 545,21	0,00	0,00	-3 545,21
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 482 808,00	2 714 826,16	0,00	0,00	-232 018,16
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	7 807,98	0,00	0,00	-7 807,98
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	37,98	0,00	0,00	-37,98
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	6 570,00	0,00	0,00	-6 570,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 482 808,00	2 722 634,14	0,00	0,00	-239 826,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	18 500,00	17 576,42			923,58
722	Immobilisations corporelles	18 500,00	1 540,71			16 959,29
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	16 035,71			-16 035,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 500,00	17 576,42			923,58
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 501 308,00	2 740 210,56	0,00	0,00	-238 902,56
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		96 150,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 963,00	648,00	1 740,00	3 575,00
2031	Frais d'études	5 963,00	0,00	1 740,00	4 223,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	648,00	0,00	-648,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	310 399,00	224 100,96	57 314,98	28 983,06
2111	Terrains nus	15 000,00	9 800,00	0,00	5 200,00
2112	Terrains de voirie	67 000,00	0,00	0,00	67 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	2 880,00	3 244,68	0,00	-364,68
21312	Bâtiments scolaires	22 000,00	8 880,00	504,00	12 616,00
21316	Equipements du cimetière	4 000,00	0,00	6 020,00	-2 020,00
21318	Autres bâtiments publics	107 829,00	32 818,91	20 081,07	54 929,02
2135	Installations générales, agencements	10 282,00	16 310,62	19 973,92	-26 002,54
2138	Autres constructions	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	1 952,28	0,00	-1 952,28
21534	Réseaux d'électrification	0,00	10 908,76	0,00	-10 908,76
21571	Matériel roulant	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	682,54	0,00	-682,54
2158	Autres installat°, matériel et outillage	612,00	2 621,12	6 601,80	-8 610,92
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	43 096,00	40 248,61	261,50	2 585,89
2184	Mobilier	1 200,00	93 728,02	0,00	-92 528,02
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 905,42	3 872,69	-6 778,11
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 063 828,76	319 674,30	27 272,40	716 882,06
2313	Constructions	1 063 828,76	319 674,30	27 272,40	716 882,06
Total des dépenses d'équipement		1 380 190,76	544 423,26	86 327,38	749 440,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 037,00	2 036,84	0,00	0,16
10226	Taxe d'aménagement	2 037,00	2 036,84	0,00	0,16
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 064 176,93	1 049 323,08	0,00	14 853,85
1641	Emprunts en euros	1 062 121,92	1 048 523,08	0,00	13 598,84
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 055,01	800,00	0,00	1 255,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 300,00	2 294,00	0,00	6,00
27638	Créance Autres établissements publics	2 300,00	2 294,00	0,00	6,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 068 513,93	1 053 653,92	0,00	14 860,01
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 448 704,69	1 598 077,18	86 327,38	764 300,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	18 500,00	17 576,42		923,58
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	16 035,71		-16 035,71
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	16 035,71		-16 035,71
	Charges transférées (6)	18 500,00	1 540,71		16 959,29
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	16 035,71		-16 035,71
2128	Autres agencements et aménagements	500,00	0,00		500,00
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	0,00		10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	8 000,00	0,00		8 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	1 010,02		-1 010,02
2184	Mobilier	0,00	530,69		-530,69
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		18 500,00	17 576,42		923,58
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 467 204,69	1 615 653,60	86 327,38	765 223,71
Pour information		29 666,41			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	858 350,00	381 413,50	483 911,20	-6 974,70
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	175 000,00	0,00	175 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	104 665,00	52 583,80	52 333,80	-252,60
1323	Subv. non transf. Départements	390 409,00	170 182,00	226 942,00	-6 715,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	188 276,00	158 647,70	29 635,40	-7,10
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 200 000,00	850 920,00	0,00	349 080,00
1641	Emprunts en euros	340 000,00	850 920,00	0,00	-510 920,00
166	Refinancement de dette	860 000,00	0,00	0,00	860 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 058 350,00	1 232 333,50	483 911,20	342 105,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	376 521,10	375 089,83	0,00	1 431,27
10222	FCTVA	154 998,01	153 566,74	0,00	1 431,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	221 523,09	221 523,09	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	800,00	0,00	1 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 414,00	5 333,33	0,00	1 080,67
27638	Créance Autres établissements publics	6 414,00	5 333,33	0,00	1 080,67
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		384 935,10	381 223,16	0,00	3 711,94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 443 285,10	1 613 556,66	483 911,20	345 817,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement	53 586,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	17 235,71		-17 235,71
21571	Matériel roulant	0,00	17 235,71		-17 235,71
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		53 586,00	17 235,71		36 350,29
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		53 586,00	17 235,71		36 350,29
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 496 871,10	1 630 792,37	483 911,20	382 167,53
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 281 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 281 000,00									
00000035265	CREDIT AGRICOLE MEDITERRANEE	05/05/2015		10/08/2015	450 000,00	F		2,340	2,340	euros	T	X	N	A-1
00000614580	CREDIT AGRICOLE MEDITERRANEE	02/06/2021		10/09/2021	450 000,00	C		1,050	1,050	euros	T	X	N	A-1
06053664-1	BANQUE POPULAIRE SUD	09/06/2011		10/06/2012	1 000 000,00			2,574	2,574	euros	A	P	N	A-1
1214213-1	CAISSE DES DEPOTS	26/01/2012		01/02/2013	1 000 000,00			4,510	4,510	euros	A	P	N	A-1
130232	CREDIT AGRICOLE MEDITERRANEE	17/10/2017		10/01/2019	300 000,00	C		1,920	1,920	euros	T	X	N	A-1
231698	CREDIT AGRICOLE MEDITERRANEE	20/08/2018		10/12/2018	71 000,00	C		0,500	0,500	euros	T	X	N	A-1
352386	CREDIT AGRICOLE MEDITERRANEE	13/06/2019		10/09/2019	460 000,00	C		0,700	0,700	euros	T	F	N	A-1
390534E	CAISSE D EPARGNE	15/06/2021		25/09/2021	400 000,00	C		0,930	0,930	euros	T	X	N	A-1
4470924	CAISSE D EPARGNE	10/06/2015		25/09/2015	450 000,00			2,350	2,350	euros	T	X	N	A-1
4969505	CAISSE D EPARGNE	31/07/2017		25/08/2018	300 000,00	F		2,080	2,080	euros	A	P	N	A-1
A171905H000	CAISSE D EPARGNE	30/10/2019		25/02/2020	400 000,00	F		0,700	0,700	euros	T	F	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE ST HIPPOLYTE - COMMUNE SAINT HIPPOLYTE 66 - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 281 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 144 361,30					648 492,91	48 171,87	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 144 361,30					648 492,91	48 171,87	0,00	0,00
00000035265	N	0,00	A-1	331 684,45	13,00	F		2,340	20 660,65	8 064,47	0,00	0,00
00000614580	N	0,00	A-1	438 750,00	19,00	C		1,050	11 250,00	2 257,85	0,00	0,00
06053664-1	N	0,00	A-1	562 033,31	15,00	F		2,570	35 023,50	5 009,31	0,00	0,00
1214213-1	N	0,00	A-1	549 668,03	11,00	F		1,750	49 969,82	8 994,57	0,00	0,00
130232	N	0,00	A-1	240 000,00	12,00	C		1,920	20 000,00	4 848,00	0,00	0,00
231698	N	0,00	A-1	24 850,00	1,00	C		0,500	14 200,00	168,63	0,00	0,00
352386	N	0,00	A-1	0,00	0,00	C		0,700	460 000,00	805,00	0,00	0,00
390534E	N	0,00	A-1	390 879,01	19,00	C		0,930	9 120,99	1 849,41	0,00	0,00
4470924	N	0,00	A-1	357 042,33	18,00	F		2,350	15 238,64	8 614,97	0,00	0,00
4969505	N	0,00	A-1	249 454,17	16,00	F		2,080	13 029,31	5 459,66	0,00	0,00
A171905H000	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,700	0,00	2 100,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE ST HIPPOLYTE - COMMUNE SAINT HIPPOLYTE 66 - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 144 361,30					648 492,91	48 171,87	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 064 158,92	I 1 050 559,92
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 062 121,92	1 048 523,08
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 062 121,92	1 048 523,08
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 037,00	2 036,84
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 037,00	2 036,84
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 050 559,92	86 327,38	29 666,41	1 166 553,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		214 998,01	III 158 900,07
Ressources propres externes de l'année (a)		161 412,01	158 900,07
10222	FCTVA	154 998,01	153 566,74
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	6 414,00	5 333,33
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		53 586,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	53 586,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	158 900,07	483 911,20	0,00	221 523,09	864 334,36

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 166 553,71
Ressources propres disponibles	IV 864 334,36
Solde	V = IV – II (3) -302 219,35

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/03/2018	RESTRUCTURATION ECOLE PRIMAIRE ET CREATION D UNE MEDIATHEQUE	259 157,23	0,00	0
14/01/2021	TRAVAUX EN REGIE 2020 - AMENAGEMENT PROTECTION COVID - PLEXI	1 566,00	0,00	0
19/01/2021	SOLUTION ZEENDOC	2 244,00	0,00	0
16/04/2021	ORDINATEUR ECOLE	1 296,00	0,00	0
20/04/2021	CLAVIER FILAIRE	19,80	0,00	0
25/04/2021	DISQUE DUR	164,00	0,00	0
25/04/2021	DALLE ECRAN POUR ORDINATEUR	159,00	0,00	0
17/05/2021	CHANTIER TOILETTE PMR GYMNASSE	2 884,68	0,00	0
17/05/2021	ACHATS CHARIOTS	403,92	0,00	0
22/05/2021	ACQUISITION PARCELLE A840 EL COMMUNAL	9 800,00	0,00	0
23/05/2021	CAFETIERE SENSEO	59,99	0,00	0
12/06/2021	ORDINATEUR ACCUEIL	1 207,91	0,00	0
24/08/2021	ARMOIRES ECOLES PRIMAIRES	2 305,80	0,00	0
07/09/2021	ECRANS D ORDINATEUR	218,00	0,00	0
27/09/2021	CLIMATISATION BUREAU n°5 RDC	1 978,61	0,00	0
01/10/2021	PANNEAU SCOLAIRE information parents d élèves	480,00	0,00	0
05/10/2021	MOBILIER MEDIATHEQUE	93 728,02	0,00	0
08/10/2021	ETAGERES KALLAX	548,65	0,00	0
17/10/2021	TREMPIN EVOLUTIF / ENSEMBLE ACTIGYM MEDIUM	1 477,00	0,00	0
22/11/2021	ORDINATEURS ACER ASPIRE 5 PRO SERIES A515-56 I3 8GO	14 070,23	0,00	0
22/11/2021	CASQUES HP Pavilion 400 SALLE INFORMATIQUE	816,60	0,00	0
24/11/2021	BORNE D ACCES SANS FIL INTERNET - Zyxel WAX510D	389,00	0,00	0
30/11/2021	AUGMENTATION PUISSANCE RESEAU ELECTRIQUE MEDIATHEQUE ECOLES	10 908,76	0,00	0
03/12/2021	Fonds documentaire médiathèque	1 975,43	0,00	0
18/12/2021	SONNETTE ECOLE MATERNELLE	332,64	0,00	0
31/12/2021	LOCAL BANQUE ALIMENTAIRE	229,40	0,00	0
31/12/2021	WC PMR AU GYMNASSE	780,62	0,00	0
31/12/2021	ISOLOIRS ELECTIONS	530,69	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		409 731,98	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	2,92	0,00	2,92
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE 100	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE 100	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 100	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL 100	A	1,00	0,00	1,00	0,92	0,00	0,92
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	0,71	17,71	16,59	0,00	16,59
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE 100	C	7,00	0,00	7,00	6,80	0,00	6,80
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 100	C	5,00	0,00	5,00	4,08	0,00	4,08
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 71.4	C	0,00	0,71	0,71	0,71	0,00	0,71
AGENT DE MAITRISE 100	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL 100	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	0,00	8,00	7,33	0,00	7,33
ADJOINT TER. D ANIMATION 100	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TER. D ANIMATION PRINCIPAL 2E CLASSE 100	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR TERRITORIAL 100	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL 1ERE CLASSE 100	B	1,00	0,00	1,00	0,33	0,00	0,33
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
GARDE-CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL 100	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE 100	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		31,00	0,71	31,71	28,84	0,00	28,84

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				28 031,74		
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL 100	C	ADM	332,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 100	C	TECH	332,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 80	C	TECH	332,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TER. D ANIMATION CONTRAT AIDE 57.14	C	ANIM	0,00	21 522,06	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TER. D ANIMATION CONTRAT AIDE 85.71	C	ANIM	0,00	6 509,68	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TERRITORIAL D ANIMATION 100	C	ANIM	332,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TERRITORIAL D ANIMATION 22.85	C	ANIM	332,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TERRITORIAL D ANIMATION 57.14	C	ANIM	332,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE 100	B	ADM	392,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
REDACTEUR TERRITORIAL 100	B	ADM	396,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				28 031,74		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	2 476 000,00	1,10	45,50	79,13	1 126 580,00	81,11
TFPNB	86 900,00	0,00	47,94	0,00	41 659,86	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 562 900,00	0,00			1 168 239,86	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 21
 Nombre de membres présents : 21
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/03/2022

Présenté par (1) le Maire.
 A Saint-Hippolyte, le 28/03/2022
 le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Saint-Hippolyte, le 28/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - GARCIA-VIDAL MADELEINE	
02 - AUBERT RENE	
03 - GAUTHIER DANIEL	
04 - ROUAH VIRGINIE	
05 - LEVASSEUR JOEL	
06 - GUITER KATIA	
07 - BILLES CATHERINE	
08 - GALEA MARIE-CLAIRE	
09 - MARCOTTE PATRICK	
10 - BEDOS REGIS	
11 - TRAMUNT SERGE	
12 - FOSSE PHILIPPE	
13 - MASBERNAT AGNES	
14 - DESCALZI VIVIANE	
15 - ROUAH PASCAL	
16 - BOURDON NATHALIE	
17 - CERAVOLO MICHEL	
18 - MARIOT ERIC	
19 - SIMON ANNE-SOPHIE	
20 - TRAUCHESSEC JEROME	
21 - AMIEL CYNDIE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/2022, et de la publication le 29/03/2022

A Saint-Hippolyte, le 28/03/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.